

La licence fin 2024-2025 sera délivrée par email, celle-ci sera disponible dans l'ensemble des environnements digitaux de la ffgolf : Espace licencié, application et peut être présentée à l'accueil des golfs. L'impression et l'expédition au domicile de la licence est possible exclusivement via l'Espace licencié. Ce service sera facturé 3 Euros.

Civilité :	<input type="text"/>			
NOM	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	
Né(e) le	<input type="text"/>	N° licence (si existant)	<input type="text"/>	
		Nationalité (pour compétition fédérale)	<input type="text"/>	
Adresse postale	<input type="text"/>			
	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>	
		Pays	<input type="text"/>	
e-mail*	<input type="text"/>		Tél. mobile	<input type="text"/>

*Obligatoire pour délivrer la licence par e-mail

INFORMATIONS ASSURANCES 2024/2025

Nous vous informons des garanties d'assurances dont bénéficient les licenciés ffgolf 2024-2025 :

1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Ils'agit d'une obligation fédérale en application du Code du Sport (article L.321-1). Elle vise à couvrir les accidents corporels ou matériels que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre pratique du golf en France ou à l'étranger.

2. ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT*

Cette assurance facultative vise à vous indemniser des dommages corporels que vous pourriez subir à la suite d'un accident dont vous seriez victime sans tiers responsable identifié ou si vous vous blessiez seul.

3. ASSISTANCE / RAPATRIEMENT*

Cette assurance facultative vise à couvrir vos frais d'assistance et de rapatriement en cas d'accident lors d'un séjour golfique en France et à l'étranger.

*Informations Assurances - Renonciation:

À compter de la délivrance de la licence, les licenciés disposent d'un délai d'un mois pour renoncer au bénéfice des assurances facultatives «Individuelle Accident» et/ ou «Assistance / Rapatriement» auprès de la ffgolf par e-mail à juridique@ffgolf.org ou par courrier à la ffgolf • Service licence 68, rue Anatole France, 92309 Levallois-Perret cedex en précisant:
- leurs coordonnées: nom, prénom, adresse postale, téléphone fixe ou mobile, e-mail et n° de licence 2024;
- les garanties d'assurances dont ils ne souhaitent pas bénéficier.

Les licenciés qui auront formulé cette demande dans le délai imparti recevront un chèque de la ffgolf du montant de(s) l'assurance(s) dont ils ne voudront pas bénéficier soit: 0,804€ (tarif de l'Individuelle Accident), 0,06 € (tarif de l'Assistance / Rapatriement).

En application du Code du Sport, la ffgolf rappelle à ses licenciés l'intérêt de souscrire une assurance accident corporels (ou Individuelle Accident) couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du golf peut les exposer. La possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès d'AIAC Courtage permettant d'améliorer les garanties de base «accidents corporels». L'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques.

Les licenciés demeurent, par ailleurs, libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur leur choix, susceptible de leur proposer des garanties complémentaires adaptées à leur situation.

Pour toutes questions ou informations concernant les garanties d'assurances des licenciés (garanties de base et options complémentaires):

- AIAC Courtage • 14, rue de Clichy, 75009 Paris • Tél.: 0800 886 486 ou 01 44 53 28 53 • e-mail: assurance-ffgolf@aiac.fr
- Site Internet de la ffgolf: www.ffgolf.org/prendre-sa-licence/assurance

Pour toutes questions ou informations concernant les garanties d'assurances Assistance / Rapatriement • Tél.: 41 85 87 93 ou par e-mail: medical@europ-assistance.fr • Site Internet: medical@europ-assistance.fr
N° d'immatriculation ORIAS ffgolf: 11 060 481.

Signature du licencié
(ou de son représentant légal)

Données personnelles

Données personnelles : En conformité avec votre adhésion à la ffgolf, les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées aux personnels habilités de la ffgolf, aux organes déconcentrés, clubs affiliés, sous-traitants, et peuvent être communiquées, avec le consentement de la personne concernée, aux partenaires fédéraux. Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des licenciés, établissement de statistiques, historique sportif (mise à jour de l'index), opérations de prospection par la ffgolf (relances licenciés, promotion de la pratique), envoi de newsletters, enquêtes ou études (satisfaction, pratiques, etc.), informations aux fins de respect des obligations légales et réglementaires de la ffgolf, opérations d'archivage. La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les conditions générales d'utilisation sur www.ffgolf.org (mentions légales / conditions générales d'utilisation), Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations vous y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf-68@ffgolf.org - 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret Cedex. Si vous ne souhaitez pas recevoir les newsletters de la ffgolf ou les offres partenaires proposées aux licenciés, vous pouvez le signaler à votre club, auprès du Délégué à la Protection des Données : dpo@ffgolf.org ou vous placer personnellement sur liste rouge au sein de votre Espace licencié « profil ». Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés conformément aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.